



Conditions de participation

Afin de garantir des formations interactives et favorisant l'échange de bonnes pratiques, nous limitons les inscriptions.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

Chaque inscription implique, de la part de l'AISF, des frais administratifs plus ou moins conséquents visant à assurer le bon déroulement de la session. Malheureusement, il ne nous est pas possible d'annuler ces frais en cas de désistement tardif. C'est pourquoi nous vous remercions de nous communiquer toute annulation au plus tard 15 jours avant la date de l'évènement.

Pour toute annulation passé ce délai ou en cas d'absence non excusée, l'entièreté de la somme vous sera facturée.

Cette annulation devra se faire par écrit, soit via l'adresse e-mail formation@aisf.be, soit par courrier adressé à AISF – Allée du Bol d'Air 13 – 4031 Angleur.

Nous nous réservons le droit d'annuler, en totalité ou en partie, une formation si un nombre suffisant d'inscrits n'était pas atteint ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les frais d'inscription versés seraient intégralement remboursés.